

Communiqué
 Pour diffusion immédiate

Une coproduction Productions Testa/ONF

Lancement de la série documentaire en trois épisodes *Droit comme un F* d'Anne-Marie Rocher sur ONF.ca et TFO

Une vue d'ensemble inédite sur la lutte passée et présente des minorités francophones du Canada pour une éducation en français



3 décembre 2015 – Montréal – Office national du film du Canada (ONF)

Abordant le côté humain des batailles juridiques des minorités francophones, la série documentaire [*Droit comme un F*](#), réalisée par Anne-Marie Rocher et coproduite par les Productions Testa et l'[Office national du film du Canada](#) (ONF), en collaboration avec le [Groupe Média TFO](#), sera accessible sur [ONF.ca](#) pour achat par téléchargement. Mis en ligne de façon exceptionnelle dès le lendemain de leur télédiffusion sur TFO, les trois épisodes seront accessibles successivement **les lundis 7, 14 décembre et 21 décembre sur ONF.ca**, et la série complète y restera à compter de cette dernière date, au Canada comme ailleurs dans le monde. Une tournée des communautés est aussi prévue à l'hiver 2016 un peu partout au pays pour présenter la série.

Droit comme un F donne pour la toute première fois une vue d'ensemble de ces luttes marquantes pour les minorités francophones canadiennes. À travers les témoignages de parents, d'enfants, d'avocats, de sociologues, d'enseignants et d'anciens ministres, la réalisatrice met en lumière les enjeux qui ont motivé les intervenants à s'engager dans une lutte de longue haleine que plusieurs croyaient perdue d'avance. Si les infrastructures nécessaires à la transmission de la culture, de la langue et de l'histoire sont déficientes, insuffisantes ou inexistantes, quel sera l'avenir de ces minorités francophones?

Chaque épisode est d'une durée d'une heure et chacun aborde deux batailles judiciaires menées par des minorités francophones hors Québec. Certaines ont obtenu gain de cause, alors que d'autres sont toujours au cœur de l'actualité, en attente d'un jugement. Épisode 1 : ***Gain de cause*** (Alberta et Nouvelle-Écosse). Épisode 2 : ***Nos droits, nos batailles*** (Saskatchewan et Yukon). Épisode 3 : ***Revers et justice*** (Territoires du Nord-Ouest et Colombie-Britannique). Scénarisation et réalisation : Anne-Marie Rocher. Producteurs : Anne-Marie Rocher (Productions Testa) et Dominic Desjardins (ONF).

Détails sur les épisodes de *Droit comme un F*

Épisode 1 – *Gain de cause* – Alberta et Nouvelle-Écosse

Télédiffusion le 6 décembre à 21 h (HNE) sur TFO, accessible en ligne dès le 7 décembre sur ONF.ca

En 1981, un petit groupe de parents entreprend des démarches pour que des écoles homogènes françaises soient créées en **Alberta**. Un an plus tard, Paul Dubé, Angéline Martel et Jean-Claude Mahé se lancent dans

un combat judiciaire pour que les francophones aient droit aux mêmes services et institutions que les anglophones (cause Mahé). Ils veulent aussi pouvoir gérer leurs écoles indépendamment de la commission scolaire anglophone. Ce n'est qu'en 1990 que la Cour suprême du Canada leur donne raison. Cette victoire, dont on célèbre le 25^e anniversaire cette année, représente un gain considérable pour toute la francophonie hors Québec, car depuis, 31 conseils scolaires ont vu le jour et 627 écoles ont été créées. Quelque 150 000 élèves y sont inscrits chaque année.

En **Nouvelle-Écosse**, des parents acadiens témoins de l'assimilation rapide des francophones sur leur territoire mènent une lutte pour avoir accès à des écoles secondaires françaises. L'affaire Doucet-Boudreau suscite de vives réactions et divise la province. La cause se rend jusqu'en Cour suprême, et le jugement leur donne finalement raison.

Épisode 2 – Nos droits, nos batailles – Saskatchewan et Yukon

Télédiffusion le 13 décembre à 21 h (HNE) sur TFO, accessible en ligne dès le 14 décembre sur ONF.ca

En **Saskatchewan**, dans les années 1980, un groupe de parents s'organise pour assurer la survie et la transmission de la langue et de la culture françaises. L'avocat Roger Lepage veut obtenir une commission scolaire francophone. En 1986, un recours judiciaire est déposé; la bataille dure près de dix ans. En 1995, le Conseil des écoles fransaskoises est créé.

Au **Yukon**, seule Whitehorse dispose d'une école francophone. En 2009, le besoin criant de ressources pousse la Commission scolaire francophone du Yukon à faire appel aux services de M^e Roger Lepage pour déposer un recours judiciaire. Pour les demandeurs, il est clair que le manque de place et d'écoles françaises contribue à l'assimilation des minorités francophones. Mais à ce jour, le dossier n'est toujours pas réglé.

Épisode 3 – Revers et justice – Territoires du Nord-Ouest et Colombie-Britannique

Télédiffusion le 20 décembre à 21 h (HNE) sur TFO, accessible en ligne dès le 21 décembre sur ONF.ca

Les écoles francophones des **Territoires du Nord-Ouest** et de la **Colombie-Britannique** souffrent, elles aussi, d'un grand manque de ressources. Le principe d'équivalence et d'équité est évoqué : les écoles francophones ne devraient-elles pas disposer des mêmes moyens et services que leurs voisines anglophones? En 2005, l'Association des parents ayants droit de Yellowknife décide de porter l'affaire en cour. Elle réclame la construction d'un gymnase et l'agrandissement de l'aile secondaire de l'école de Yellowknife. M^e Lepage est à nouveau impliqué dans le dossier.

La question des ayants droit fait surface. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest enlève en 2008 le droit de gestion des admissions dans les écoles francophones. La commission scolaire voudrait admettre les enfants d'ancêtres francophones et métis ou de Canadiens anglophones francophiles, mais pour le moment, le gouvernement refuse.

À Vancouver, en 2010, des parents d'élèves de l'école Rose-des-Vents font pression sur le gouvernement pour que leurs enfants aient accès à des infrastructures équivalentes à celles de leurs voisins anglophones. Ils obtiennent finalement gain de cause à la Cour suprême du Canada en 2014, ce qui amène un vent d'espoir pour la francophonie canadienne. En 2010 aussi, le Conseil scolaire francophone et la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique intentent une poursuite contre la province, s'attaquant à tout le système de financement des écoles francophones de la Colombie-Britannique. Le mégaprocès n'est toujours pas terminé.

Faits saillants sur la francophonie canadienne d'aujourd'hui

- Le nombre de personnes parlant le français (seulement ou avec l'anglais) a presque doublé entre 1951 et 2001. Un total de 2 439 040 personnes auraient la capacité de le parler au Canada, sans compter le Québec, soit 10,8 % de la population.

- Depuis 1981, le nombre de personnes parlant le français s'est accru d'un demi-million.
- De nos jours, la francophonie du Canada, forte de plus de 10 millions d'individus, dépasse ses foyers d'origine en Acadie et au Québec.
- Avec une trentaine d'associations et d'organismes nationaux agissant dans les secteurs de la culture, de l'éducation, de l'économie, de la santé et des services sociaux, la francophonie canadienne s'est donné les outils pour s'épanouir.
- Les jeunes des minorités francophones hors Québec âgés entre 0 et 14 ans ont plus tendance à utiliser le français que les aînés de 65 ans et plus.

À propos de la réalisatrice

Anne-Marie Rocher réalise et produit plusieurs séries documentaires et sites Web au sein de son entreprise Productions Testa inc., dont ***Droit comme F*** et *Le correspondant du Grand Nord*. Elle a réalisé les documentaires *Gugging* (1996), *André Markowicz, la voix d'un traducteur* (1999), *Guy Rocher, un sociologue militant* (2002) et [Les Acadiens de l'île, chronique d'une renaissance](#) (2004). De 2007 à 2012, elle a produit au Studio Ontario et Ouest de l'Office national du film du Canada plusieurs documentaires, dont [Entre les lignes](#) et [Le Royal 22^e Régiment en Afghanistan](#) de Claude Guilmain, [Le secret d'un moine](#) d'Yves Étienne Massicotte, et [Courage](#) de Geoff Bowie.

–30–

Produits connexes

Galerie photo : onf-nfb.gc.ca/fr/salle-de-presse/galerie-photo/
 Dossier de presse électronique : [Droit comme un F](#)
 Bande-Annonce cliquez [ici](#).

Liens connexes

[Groupe Média TFO](#)

Restez branchés

Espace de visionnage en ligne sur ONF.ca
 Facebook : facebook.com/onf.ca
 Twitter : twitter.com/onf

Relations avec les médias

Marie-Claude Lamoureux
 Relationniste, ONF
 Tél. : 514-283-9607
 Cell. : 514-297-7192
 Twitter : [@MC_ONF](#)
m.c.lamoureux@onf.ca

Lily Robert
 Directrice, Communications, Marketing et Affaires publiques, ONF
 Tél. : 514-283-3838
 Cell. : 514-296-8261
l.robert@onf.ca

L'ONF en bref

L'Office national du film du Canada (ONF) crée des [œuvres interactives](#) innovantes, des documentaires à caractère social ainsi que des animations d'auteur. L'ONF a réalisé plus de 13 000 productions et remporté au-delà de 5000 récompenses, dont 14 prix Écrans canadiens, 11 prix Webby, 12 Oscars et plus de 90 prix Génie. Le contenu primé de l'ONF peut être visionné dans [ONF.ca](#), de même que sur les ordiphones, les tablettes et la télévision connectée au moyen de ses [applications](#).